

Argentières, de bonne mémoire

C'était en 1912. Les lacs de la Vallée, cet hiver-là, ne gelèrent pas suffisamment pour qu'il soit possible d'exploiter leur glace. Une seule solution, comme cela s'était déjà fait une fois au moins précédemment, repartir pour les Alpes. Cette fois-ci on installerait ses pénates à Argentières où l'on exploiterait le front du glacier.

Celui-ci descendait alors presque au bas de la vallée. Néanmoins la distance était encore grande entre ce front de glacier et la ligne de chemin de fer d'où l'on ferait parvenir la glace pour les différentes destinations, direction Annemasse.

L'homme de la situation était Louis Golay, des Charbonnières, directeur des Glacières du Pont. Il était mandaté par Louis Dentand, administrateur de la Société des Frigorifiques et Glacières de Genève.

On partit là-bas et pour toute la durée de la belle saison, avec armes et bagages. Un inventaire précis du matériel avait été effectué avant le départ.

On ignore tout des conditions de vie sur place, où logeait le personnel, quel étaient ses loisirs possibles, à Argentières, ou à Chamonix, grande capitale alpestre.

La correspondance reste muette sur les problèmes d'exploitation rencontrés sur place.

Le copie-lettres d'où elle est extraite, demeuré dans les bureaux du Pont, fait état d'un départ pour Argentières le 27 avril 1912. On retrouve le directeur rentré au pays, soit à la Vallée, le 5 décembre de la même année. On peut donc penser que la saison d'expédition a duré d'avril, ou de mai, les premiers jours consacrés à la construction de la rise et des différentes installations, à décembre, ce qui fait tout de même quelque 8 mois. De quoi avoir le mal du pays !

Louis Golay avait pu écrire pour le 6 décembre 1912 :

Monsieur J. Krebs, Directeur, Lausanne,

Monsieur !

Je suis bien rentré hier soir et tout heureux de me retrouver dans mon vallon couverte de neige, ce matin le brouillard est très épais, je ne puis voir si le lac est complètement pris par la glace, mais je le crois, car hier matin le thermomètre est déjà descendu à 12 degrés en dessous de 0 et ce matin il est arrivé à 14 degrés. Je viens de prendre un morceau de glace près du bord du lac. Elle mesure déjà 0.05 centimètres, et si cela continue, nous en aurons bientôt une bonne couche.

Hier soir j'ai trouvé à la gare de Lausanne le père Zeender qui venait de Martigny de chercher la dépouille de son fils Gustave tué par le train à

Martigny le soir auparavant. Cela faisait peine à voir. Pauvre Zeender, il a bien ses misères aussi, le voilà avec une jeune famille sur les bras.

...

Rien de particulier à vous signaler, recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Louis Golay

Vues anciennes d'Argentières





On le constate, le glacier descend encore, ce peut-être au milieu du XIXe siècle, presque au niveau du village.



Argentière, 30 mars 2014. Le glacier est perdu là-bas, tout au fond de sa vallée. A son propos on découvrira de nombreux documents sur internet. A droite de la vallée, la piste de ski encore en activité.

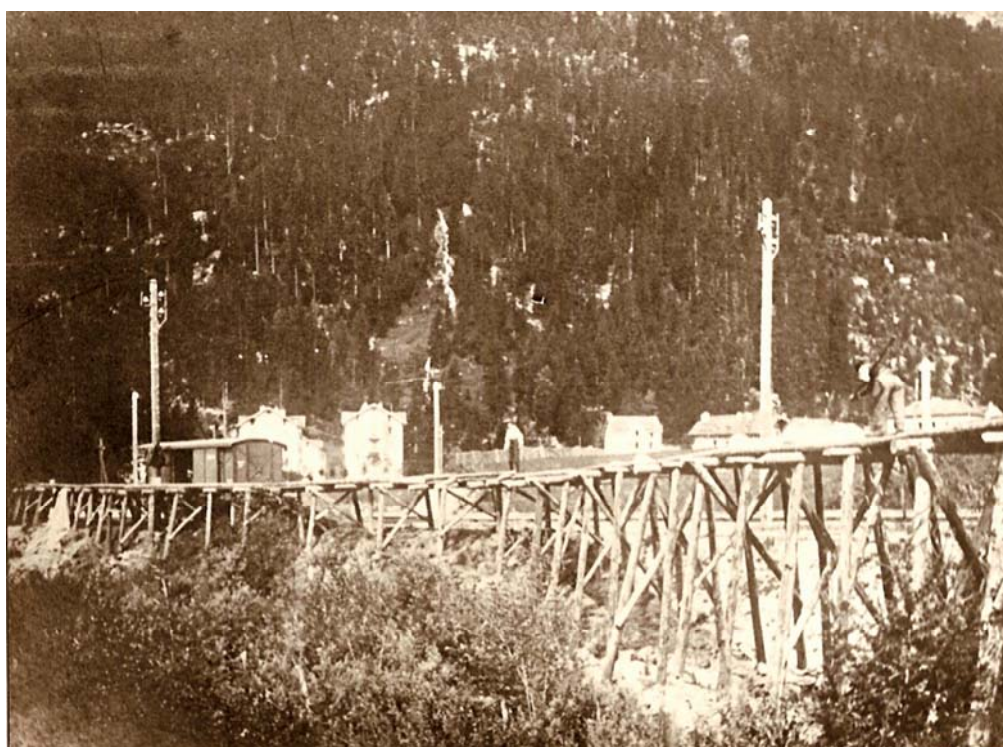
La grande aventure



Le front du glacier d'Argentière. On découvre l'équipe du Pont à l'attaque de la base même de ce glacier. Les blocs sont fragmentés à la dynamite, puis glissés à même la glace de rebus, et enfin mis sur la glissoire qui les conduira dans le bas de la vallée, ce que l'on pourra voir aux pages suivantes.
Une sacrée aventure tout de même que nous ne pouvons découvrir que par trois photos seulement.



La glissoire ou la rise qui court du glacier au fond de la vallée, en partie à flanc de coteau.



L'arrivée de la rise à proximité des wagons qui ensuite, chargés, prendront le chemin des différentes capitales suisses ou françaises où résident les clients de la société.

GLACIÈRES
MINISTÈRE DE LA MONTAGNE
LE POST (P. 4)

le 9 mars 1912.

Monsieur G. Krebs Directeur
Sausanne.

Monsieur,

En-joint je vous adresse un croquis représentant la mise projetée pour le glacier d'Argentière si nous avons la concession. J'ai fait le calcul avec du fer U de 120^{mm} de largeur en comptant que nous avons 800.^m cela nous reviendrait en comptant les fers à fr 15.- les 100 kg franco Argentière au prix de fr. 8640.- à cela il sera nécessaire d'ajouter la pose et fourniture du bois pour les supports, soit pour la fourniture du bois environ fr 650.-, la pose il faut bien compter environ fr 1800.- au total fr 11090.-.

J'ai calculé aussi avec du bois de 15 centimètres de diamètre il en faut au minimum 130.^m en le comptant à fr 80.- le mètre cube posé cela nous revient à fr 10400.- avec le bois il sera nécessaire de mettre des fers demi rond, dont le coût et la pose nous reviendrait à environ fr 800.- total fr 11200.-, le bois sûrement aura plus d'usage et reviendra beaucoup plus cher. Tous ces prix sont approximatifs vu que nous ne connaissons pas le prix exact du mètre courant soit fer ou bois. Le temps est toujours doux ici, le lac Ber a dégelé sur une partie, le temps se couvre ce soir. Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations.

Louis Volay

le 11 mars 1912.

Monsieur Y. Krebs Directeur
Lausanne.

Monsieur!

Je viens de voir M^r Limond qui m'a donné l'adresse suivante M^r Louis Bachler, rue Rothschild 13 bis, Genève, il n'a pas le téléphone par conséquent vous serez obligé d'aller à Genève ou faire par dépêche.

J'ai réfléchi à une chose possible pour le glacier d'Argentière et qui sûrement reviendrait moins cher que la rise mais peut être moins expéditif. ce serait un cable avec double voie d'écartement afin que les wagons pleins remontent les wagons vides, cela demanderait peu d'installation, quelques poulies dont celle de faite avec frein pour régler la vitesse. Enfin tout ceci m'est rien tant que nous n'avons pas la concession.

Je convoque quelques hommes pour demain au lac pour démonter les rails et les amener vers la halle du Gichay. J'écris à M^r Hubert afin d'avoir l'autorisation de charger sur wagon au Gichay et faire le transport au Pont en wagon isolé.

Bonne nuit Monsieur le Directeur mes sincères salutations.

Louis Volay

N.B. Faut-il expédier ce matériel en port dû ou payé?

GLACIÈRES
DES LACS DE LA VALLÉE DE JOUX
LE PONT (Suisse).

27 mars 12

Monsieur Horels Directeur
Lucerne.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre hier et pris bonne note des instructions que vous me donnez. Pour ce qui est du voyage à Argentière je pense partir dimanche d'ici et lundi matin à la première heure de Genève, j'avisrai M^r Carpin demain. J'ai un peu la grippe ces jours et suis mal fichu c'est ce qui fait que je renvoie à dimanche de partir. Ici tout est à peu près terminé, j'ai enlevé les courroies et crepi une partie des subassements, des mieux je ferai le reste. J'ai rendu la feuille au Syndicat Agricole à fr 6.50 par opekg, ils la chargeront je pense vendredi dans la journée. Il fait très chaud ici j'espère vous aurez aussi le beau temps pour votre voyage. Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations.

Louis Golay

GLACIÈRES
DES LACS DE LA VALLÉE DE JOUX
LE PONT (Suisse).

30 mars

Monsieur Y Krebs Directeur
Lausanne

Monsieur! (Baveno.)

Je vous adresse ce soir la comptabilité de Janvier et février jusqu'au 2 mars écoulé en faisant le compte avec nos états de paie du Lac Ver et Brenet, le tout avec pièces justificatives doit être juste sauf erreur ou omission.

Je suis remis de ma passée de grippe et me mettrai en route pour Argentières demain afin de monter au premier train des Geneves lundi matin. J'ai chargé la poêle aujourd'hui par conséquent tout est en règle ici. Pour le moment j'espère votre voyage s'effectuer dans de bonnes conditions comme tanté et que nous aurons le plaisir de nous voir le 4 à Vallorbe.

Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations

Louis Golay

Rapport concernant l'exploitation de la glace au glacier d'Argentières.

- 1^o Pour l'extraction de la glace au glacier d'Argentières il est nécessaire de construire une rigole d'environ 1200^m de longueur.
- 2^o Demander l'autorisation à la Cie P. L. M. de pouvoir utiliser les terrains qu'elle possède près de sa voie de garage la plus près du glacier et prolongement de cette voie d'environ 80^m.
- 3^o Construction de trois baraques, soit:
 - a. A environ 300^m du glacier une petite baraque de 4^m de surface pour réduire l'appareil explosif.
 - b. A environ 350^m une petite baraque de 4^m de surface servant de poudrière.
 - c. Près de la voie de garage de la Cie P. L. M. et sur ses terrains construire une halle glacière servant d'entrepôt de glace et quai de chargement, halle d'environ 50^m de surface.
- 4^o Pour la construction de ces divers travaux il sera nécessaire d'avoir deux charpentiers et une équipe de huit manœuvres plus un ouvrier serrurier pour le perçage des fers avec un poinçonneuse, les matériaux nécessaires soit le fer, bois et clouterie doivent être mis à pied d'œuvre vers la voie de garage de la Cie P. L. M.

Y. J. T. P.

Devis approximatif pour la construction d'une rize pour l'exploitation de la glau au glacier d'Argentière.

1°	Fer  de 120 mm de largeur 95760 kg à fr 15 par 100 kg	14364.-
2°	Bois rond brut 50 m ³ à fr. 50 le m ³ (500 bouts de 4 m ¹)	2500.-
3°	Planches brutes alignées de 20 mm 300 m ² à fr 1.60 le m ²	480.-
4°	Poutrelles brutes alignées de 40 mm 60 m ² à fr 3.- le m ²	180.-
5°	Couverture en tôle, ~~étain~~ ou ardoise 80 m ² à fr 4.- le m ²	320.-
6°	Pose de ces divers bois et fers.	2200.-
7°	Achat d'un explosif pour mines	100.-
8°	Clouterie et fermetures des portes	240.-
9°	Impression.	516.-

Total fr. 20900

GLACIÈRES
DES LACS DE LA VALLÉE DE JOUX
LE PONT (Suisse)

8 avril

12

Monsieur J Krebs Directeur
Sausanne

Monsieur!

Comme suite à notre entretien verbal de jeudi à Tallorbe, je vous adresse le rapport et devis approximatif pour le coût des installations à faire à ~~Argentière~~, j'ai tenu le prix des fers et bois très élevés enfin tout un peu afin que nous n'ayons pas de surprises, j'ai cru les bois ronds nous pouvons les avoir à environ 28 fr ou 30 fr sur wagon ici voyez pour le transport le prix de revient nous pouvons charger 15000 kg et cela nous donnerait environ 25 m³.

Il fait chaud ici par conséquent je pense que bientôt la neige fondra rapidement, j'ai vu les frères Mouquin et viendraient volontiers quelques temps. Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations

Louis Golay

GLACIÈRES
DES LACS DE LA VALLÉE DE JOUX
LE PONT (Suisse).

13 avril

12

Monsieur G. Krebs Directeur
Lausanne

Monsieur:

En joint une demande de glace arrivée
ici, ce matin il fait très froid avec forte
bise nous avons 6 degrés en dessous de 0. à la pointe
du jour. Avez-vous fait la commande des ferret
bois et quand ferez-vous que les premiers ragoons
partiront, car je chargerai le matériel ici afin qu'il
arrive si possible en même temps que les bois.

Avez-vous pris entente avec la Cie P.L.M. pouvons nous
construire sur son terrain notre halle glacière?

J'ai déjà trois hommes qui sont disposés à venir avec
nous là-haut, ce sont: M^{rs} Fulquet, Humbert, Rochat Albert,
quelques autres m'ont demandé les conditions j'attends leur réponse.
Après réflexion, je crois il nous faut prendre les planches créteil
nous aurons une meilleure fermeture, cela fera peu de différence par
prix. Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations.

Louis Volay

16 avril

12

Monsieur J Krebs Directeur
Lausanne

Monsieur!

Rien ne s'opposerait à ce que nous
fassions notre rise en bois si toutefois nous en trou-
vions suffisamment sur place et dans un délai
de livraison très rapide nous aurions comme
vous me le dites un joli bénéfice sur la
construction, une chose qui il est nécessaire de faire
entrer en ligne de compte c'est l'entretien, car avec
du bois il y a souvent des endroits où l'usure est
plus forte surtout dans les courbes et les bois viennent
à changer souvent même plusieurs fois par saison.
maintenant pendant l'hiver, le bois vous savez sert
de chauffage cela pourrait arriver qu'il y en ait quelques
bouts qui disparaissent. d'un autre côté je crois que
nous aurons plus de temps à monter la rise en bois
qu'en fer et je crois surtout dès le milieu de l'été.

H. S. D.

de la distance soit environ des le stand à la gare où nous avons peu de pente le fer serait préférable car sur du fer cela glissera toujours mieux que sur le bois malgré les fers demi-ronds que nous mettrions. Une chose que nous pourrions faire afin de gagner du temps et un peu d'argent, serait de construire la rive la moitié en bois et l'autre partie en fer. soit environ 600 mètres à partir du glacier en bois et des cette distance à la gare la faire en fer, cela nous ferait environ 120 m³ de bois en comptant du bois de 17 centimètres de diamètre moyen. Malgré toutes ces réflexions si nous pouvons avoir assez de bois, faisons la en bois et une fois cette saison passée nous verrons si nous voulons faire à bouts de rive en fer; en tous cas il faudrait avoir des bois de 4 à 8 mètres de longueur au moins et d'un diamètre moyen de 17 à 18 centimètres.

Je n'ai encore rien reçu d'Argentières, ici il fait toujours très froid.

Recevez Monsieur le Directeur mes très cordiales salutations

Louis Golay

Désignation du matériel contenu dans le wagon [copie-Lettres

avril 1912.]

Un coffre à outils contenant: 1 équerre, 4 haches, 5 haches à main, 1 taillarde, 1 couteau à deux mains, 1 trignoise (?), 4 perçoirs, 3 ciseaux de charpentier, 2 rabots, 1 arrache-clous, 7 scies montées, 2 scies à poignée, 2 masses, 5 cordes amarres, 6 cordes à main, 1 barre à mine, 15 pelles de terrassier emmanchées, 4 pioches emmanchées, 4 pinces fer.

1 colis fer demi-rond, 11 ferrets à glace, 2 crics, 1 étau, 4 pinces fer (grandes), 1 banc de menuisier complet, 1 valet, 1 caisse (outils de forge, marteaux, pinces à feu, burins, déchets de coton, suif de trempe), 1 caisse, 10 lampes à acétylène, 1 caisse, boîtes à clous, équerre, fausse équerre, deux bidons, dont 1 en bois et 1 en fer avec couvercle, 1 forge portative, 1 sac de houille de forge (50 kg), 1 fourneau fonte, 3 colis tuyaux, 5 colis, liteaux usagés, 6 colis, 60 gaffes emmanchées, 1 colis manches pour gaffes, 8 colis, 80 crochets à glace, 1 règle de 4 m, 2 brouettes, 1 caisse contenant 1 paire mouffles avec corde, 1 bâche, 7 chaînes, 3 portes de baraque, 1 bois de lit, 1 lit fer, 3 sommiers, 1 ballot matelas et literie, 2 ballots literie, 2 caisse literie, 1 malle effets usagés, 1 corbeille effets usagés, 2 ballots matelas et literie, 1 malle, linge de table et de cuisine, service de table, fer à repasser, 2 colis, 4 chaises, 1 colis, 2 brocs et 2 lurettes, 3 échelles en bois, 1 caisse, presse à copier et matériel de bureau.

Le tout usagé.

GLACIÈRES
DES LACS DE LA VALLÉE DE JOUX
LE PONT (Suisse)

24 avril

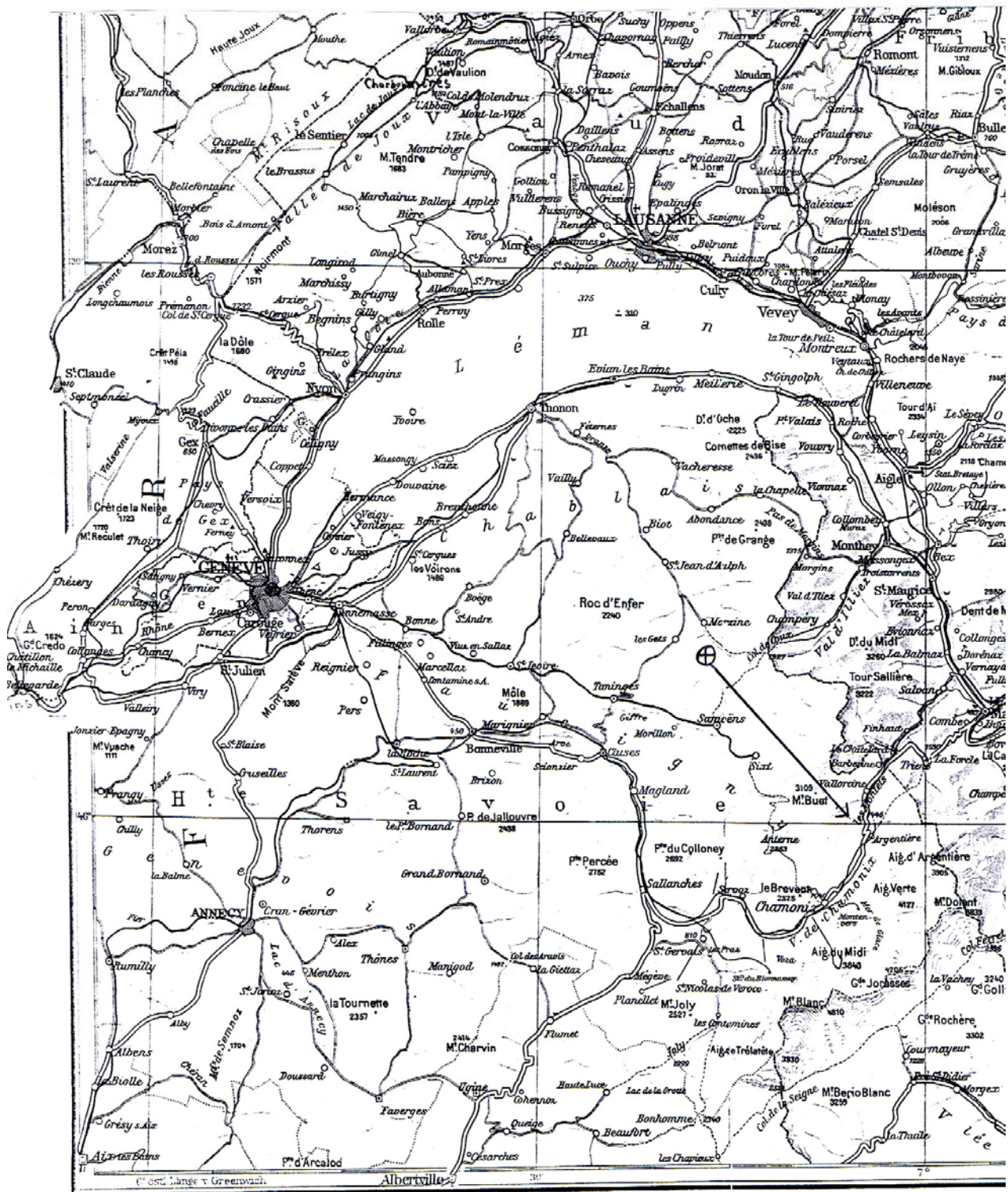
Monsieur J. Krebs Directeur
Lausanne

Monsieur!

M^{re} Fernand Bochat de la Cornu
est venue hier soir vers moi pour voir si
nous prendrions encore son fils pour tra-
vailler au glacier, comme je vous en avais annoncé
cinq. Faut-il encore prendre celui-ci? c'est un
jeune homme de dix neuf ans. Je comptais
le jeune Aubert, mais il ne viendra pas il est en-
traîné pour les forêts pour faire le défrichage.
Je me suis réservé de donner réponse à M^{re} Bochat
dès que j'aurai reçu votre avis à ce sujet. Je joins la
facture d'Orlizon. Il y a neigé ici cette nuit ce
matin tout était blanc. Je vous enverrai la con-
solidité de mars après midi. J'ai dit aux hommes
que nous partirons dimanche matin au plus tard.
Recevez Monsieur le Directeur mes sincères salutations.
Louis Bochat

Situation du glacier d'Argentière en Haute-Savoie

Expédition de 1912



Orell Füssli Arts Graphiques S.A. Zurich, 1936

L'aventure Argentières, témoignage de Mme Jeann Golay, petite-fille de Louis Golay

Je voudrais maintenant terminer cet exposé sur quelques anciennes industries du Jura (1974) en racontant un épisode de la vie des Glacières, révélateur de l'ingéniosité et de l'esprit d'entreprise de ce temps-là.

En 1911, l'été avait été très chaud, mais l'hiver suivant les lacs ne gelèrent pas du tout, de nouveau. Cette fois, Louis Golay avait été averti par sa première expérience. En mars 1912, il part à Argentières avec deux charpentiers, les frères Mouquin, et quelques-uns de ses ouvriers permanents : le père Falquet, le père Humberstet, un Rochat. La main-d'œuvre ne posait alors pas beaucoup de problèmes, mais ce ne pouvait pas être des Combiens, car, s'ils étaient libres en hiver, ils ne l'étaient plus en été. Par contre venaient à la Vallée en été, comme manœuvres, des Italiens de Bergame, et par l'intermédiaire de l'un d'eux, Louis Golay embaucha une quinzaine de ces Bergamasques, des mineurs.

Avec les charpentiers, ils construisirent une glissoire de 3 km de long, qui allait du pied du glacier d'Argentières jusqu'au village. Il devait avoir une pente très régulière, alors on l'avait monté sur des chevalets de 10 cm à 15 m. de haut. Au village, on chargeait les blocs sur un train à voie étroite jusqu'au terminus du Faillet-St Gervais. Au Faillet, le père Falquet avait embauché 4 ou 5 personnes sur place pour faire le transbordement sur le train normal, qui allait à la gare d'Annemasse.

L'exploitation commença fin avril, mais il faut voir les photos pour vraiment se rendre compte. Au pied de la chute du glacier, on faisait sauter de la dynamite dans des trous et un pan de glacier tombait. On triait alors sur place et on envoyait les blocs, qui alors, malheureusement, étaient de toutes les formes. Ils se suivaient sans interruption, sauf pendant les explosions, et ne fondaient pas en cours de route. En effet, sur chaque tronçon de la glissoire, on posait une lame de fer pour que cela glisse, mais la lame était refroidie par le passage rapide des blocs plutôt que chauffée par le soleil. Après chaque explosion, on recommençait à miner le glacier en faisant les trous à la même place qu'avant, toujours au pied de la chute, pour aller ainsi de plus en plus profond et avoir de la glace de meilleure qualité. Parfois une explosion ne créait que de la poussière, alors il en fallait deux ou trois par jour, parfois deux par semaine suffisaient. A la fin de la saison, on était assez profond pour faire tomber des pans de glacier qui avaient toute la hauteur de la chute.

La saison dura tout l'été, jusqu'en octobre, et toutes les commandes furent honorées. Ce fut une aventure impensable aujourd'hui, où la main-d'œuvre, l'effort et le bois coûtent cher, où il ne serait jamais concevable pour l'écologie de toucher à un glacier dans un but industriel, où les entraves administratives et juridiques auraient empêché le déplacement de l'exploitation, pendant trois ans au moins, avant l'obtention d'un permis. Cette opération fut menée simplement, en faisant venir les familles des ouvriers de la Vallée à Argentières, et en y

vivant comme d'habitude. Ce fut peut-être la dernière entreprise où il suffisait de vouloir vraiment, soi-même, pour réussir.

Note : au travers de ces propos, c'est sans aucun doute Louis Golay qui cause et donne les détails nécessaires à comprendre cette exploitation.

Celle-ci, après le départ de la Société des glaciers du Pont, fut reprise pendant quelques années par des particuliers. Un historique quant à leur propos signale à peine la première compagnie qui avait pourtant fait toute l'installation de la mise en place des rises. Elle avait été pionnière, tandis que les suivants, à titre plus modeste très certainement, ne furent en réalité que des continuateurs. Il n'apparaissait pas très bon à l'auteur de cet historique qu'une compagnie suisse ait donné le branle ! Attitude typique de l'époque où les frontières existent même dans des études économiques ! Et où les oublis ne sont pas fortuits, mais volontaires !